



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

CYCLE DE CONFÉRENCES « LE DROIT DE L'ENFANT »

**JANVIER-DÉCEMBRE 2024
DISTANCIEL**

PÔLE TERRITORIAL DE FORMATION ÎLE-DE-FRANCE OUTREMER

17-19 avenue de la Métallurgie, 93210 La Plaine Saint Denis

Tél : 01.41.83.60.30 / Courriel : ptf-paris@justice.fr



PRÉSENTATION

Parce que l'accompagnement dédié aux mineur(e)s et aux jeunes majeur(e)s sous main de justice pris en charge par nos services nécessite de connaître le cadre légal de référence de bien des sujets, le pôle territorial de formation Île-de-France Outremer vous propose un cycle de conférences mensuelles dédiées à différents points de droit.

OBJECTIFS

- Appréhender différentes notions de droit concernant directement les mineurs et leur famille, ainsi que les jeunes majeur(e)s ;
- Échanger sur des cas concrets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux interactifs illustrés d'exemples concrets ;
- Échanges avec les intervenant(e)s ;
- Études de situations apportées par les participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : 1 à 2 sessions par mois

Modalité : en **distanciel** uniquement, via Zoom

Durée : 13 sessions de 2 à 3 heures chacune, selon les sessions

Public visé : Acteurs de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs,

Modalités d'inscription :

- **Professionnels du ministère de la Justice** : Inscriptions via **Harmonie**

Ces sessions de conférences sont en inscription "continue". Vous recevrez dans un premier temps un mail d'inscription d'Harmonie qui vaudra "participation" et dans un second temps, votre convocation au plus tard 48 heures avant la conférence.

- **Professionnels hors ministère de la Justice** : [Accéder à la fiche d'inscription](#)

Le candidat est invité à télécharger ce document sur son poste (Clic droit / Enregistrer la cible du lien sous) avant d'en assurer la saisie puis de cliquer sur "Enregistrer" une fois le document rempli.

Responsable de session : Amaurie Tortora (amaurie.tortora@justice.fr), formatrice au PTF IDFOM

CONTENU

Conférence 1 : Présentation Educadroit

Judi 25 janvier 2024 – 14 heures – 17 heures

Code HARMONIE : 51196710

Le Défenseur des droits met à disposition de tout professionnel de l'éducation et de la jeunesse, une plateforme de ressources pédagogiques qui vise à favoriser la compréhension des grandes règles de droit dans un langage non académique.

Intervenant(e) : Chargé(e) de mission Educadroit

Conférence 2: Le droit à la vie et à l'identité

Jeudi 8 février 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196711

Vivre et posséder une identité est un droit fondamental qui permet à chaque personne de pouvoir jouir de l'ensemble de ses droits. Toutefois, le cadre législatif détermine de manière rigoureuse l'exercice de ces droits fondamentaux, et son application met en lumière les enjeux complexes qui y sont associés.

Intervenante : **Nadia Beddiar**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 3: L'autorité parentale et son exercice

Jeudi 7 mars 2024, 14 heures – 17 heures

Code HARMONIE : 51196712

L'autorité parentale confère aux parents des droits et des obligations. L'intervention rappellera ses évolutions, détaillera la différence entre l'autorité parentale et son exercice, différenciera la suspension de l'exercice du retrait de l'autorité et du délaissement parental. Elle abordera de manière concrète l'autorité parentale au quotidien (autorisations, inscriptions, actes usuels, etc.)

Intervenant : **Pierre-Brice Lebrun**, Docteur et enseignant en droit dans le secteur social et médico-social, ancien éducateur spécialisé

Conférence 4: La parole de l'enfant en justice

Jeudi 28 mars 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196713

La prise en compte de la parole de l'enfant et sa participation aux décisions qui le concernent sont des droits qui occupent une place centrale car ils conditionnent l'exercice d'autres droits qui ont un impact certain sur la vie de l'enfant. Cette parole s'inscrit en droit dans la procédure de l'audition. Elle reste encore diversement reçue et appréciée par les juridictions et certaines études soulignent les lacunes persistantes pour véritablement consacrer la parole de l'enfant.

Intervenante : **Nadia Beddiar**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 5: Les obligations alimentaires et la solidarité financière

Jeudi 4 avril 2024, 14 heures – 17 heures

Code HARMONIE : 51196714

La solidarité financière est l'obligation d'assumer tout ou partie d'une dette : elle ne doit pas être confondue avec l'obligation alimentaire.

Cette intervention rappellera le cadre légal des obligations alimentaires, les moyens de recours et les motifs légaux d'exonération. Elle développera la situation des enfants placés, des enfants majeurs et des parents âgés dépendants.

Intervenant : **Pierre-Brice Lebrun**, Docteur et enseignant en droit dans le secteur social et médico-social, ancien éducateur spécialisé

Conférence 6 : Le droit à la santé de l'enfant

Jeudi 16 mai 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196715

Quel statut occupe l'enfant en matière de prise en charge de sa santé ? Le cadre juridique actuel tend à appréhender le mineur dans une approche semi-autonome : soumis aux titulaires de l'autorité parentale ou au gardien, le mineur se voit reconnaître, sous certaines conditions, une grande liberté de décision, dans un champ restrictif de pathologies et d'opérations médicales.

Intervenante : **Nadia Beddiar**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 7 : La loi 2002-2

Jeudi 30 mai 2024, 14 heures – 17 heures

Code HARMONIE : 51210528

Pour repenser le sens de la participation de l'utilisateur à son projet.

Intervenante : **Audrey Duchene**, Avocate, médiateur, formatrice, rédactrice juridique

Conférence 8 : Les outils juridiques pour lutter contre les violences intrafamiliales

Jeudi 6 juin 2024, 14 heures – 17 heures

Code HARMONIE : 51196716

Les acteurs sociaux ont souvent tendance à n'apporter, aux situations de violences intrafamiliales ou conjugales, qu'une réponse psychosociale. Ils utilisent peu, ou mal, les outils qui permettent de lutter efficacement contre les violences intrafamiliales, et, aux victimes, de défendre leurs intérêts.

Intervenant : **Pierre-Brice Lebrun**, Docteur et enseignant en droit dans le secteur social et médico-social, ancien éducateur spécialisé

Conférence 9 : Les enfants de retour de Syrie

Jeudi 20 juin 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196717

L'étude mondiale sur les enfants privés de liberté, commanditée par le Secrétaire général des Nations Unies et réalisée sous la direction de l'expert indépendant Manfred Nowak a été présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2019. Cette étude présente un état des lieux des différents contextes dans lesquels les enfants sont privés de liberté dans le monde, les conditions, durées et modalités de détention, et un certain nombre de données chiffrées. Cet exposé reviendra sur cet état des lieux et les recommandations qui ont été formulées pour tenter d'évaluer quelles sont les évolutions qu'on peut constater depuis lors.

Intervenant : **Benoît Van Keirsbilck**, Directeur de Défense des enfants International (DEI) Belgique. Rédacteur en chef du Journal du droit des jeunes (Belgique), ancien membre du Comité d'accompagnement de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté

Conférence 10 : Le statut des mineurs non accompagnés

Jeudi 12 septembre 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196718

Les mineurs non accompagnés forment une population particulièrement vulnérable qui voit pourtant ses droits régulièrement violés. Les condamnations des pratiques françaises à leur encontre sont nombreuses (Défenseur des droits, ONG, juge européen) et sont l'expression des difficultés des États européens à s'entendre sur la question migratoire. Les problématiques dénoncées ouvrent un large champ de réflexion sur le statut juridique de ces mineurs et des fragilités inhérentes à leur prise en charge en France.

Intervenante : **Nadia Beddiar**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 11 : Le signalement des situations de danger

Jeudi 17 octobre 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196719

Cette intervention fera le point sur les aspects législatifs, les obligations des professionnels en matière de signalement d'enfants en danger, les procédures à réaliser, et envisagera les différences et la complémentarité des volets administratifs et judiciaires du système de protection de l'enfance.

Intervenante : **Mélanie Dupont**, Psychologue, Docteure en psychologie, UMJ, Hôtel Dieu, AP-HP, Présidente de l'association Contre les Violences sur Mineurs (CVM)

Conférence 12 : Les droits du mineur incarcéré

Jeudi 14 novembre 2024, 14 heures – 16 heures

Code HARMONIE : 51196720

Le Code de la justice pénale des mineurs a permis de réduire le nombre de mineurs incarcérés, même si la surpopulation générale reste à des niveaux alarmants. Le recours à la prison pour les mineurs délinquants est très ancien mais les conditions de détention ont considérablement évolué. Comment les établissements pénitentiaires sont-ils organisés pour répondre aux besoins d'une population fragile et spécifique ? Comment s'organise le travail entre les différentes administrations intervenant en détention ? Comment penser une privation de liberté à contenu éducatif ? Autant de questions pour lesquelles la conférence tentera d'apporter des réponses.

Intervenante : **Nadia Beddiar**, Professeuse de droit public à l'Université catholique de Lille.
Titulaire de l'HDR, membre du laboratoire C3RD et du CERAPS (UMR 8026)

Conférence 13 : Le secret professionnel

Jeudi 5 décembre 2024, 14 heures – 17 heures

Code HARMONIE : 51196722

Le secret professionnel est une question délicate à laquelle sont confrontés les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse. Pour appréhender le régime du secret professionnel, il faut pouvoir déterminer ce qu'est une information protégée, identifier les limites du partage d'informations à la lumière du CJPM, et connaître les sanctions encourues.

Intervenant : **Christophe Daadouch**, Docteur en droit et formateur



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*